

Construire une démarche RSE

Jeudi 4 juin 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Objectifs :

- Connaître les enjeux et les principes du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale
- Identifier dans leurs pratiques d'entreprise celles relevant du Développement Durable
- Identifier les enjeux du Développement Durable pour leur entreprise et les communiquer à l'ensemble de l'équipe salariée

Programme :

1. Introduire : enjeux et définition de la RSE/développement durable

2. Outils et méthodes pour développer la RSE au sein de l'entreprise

3. Planifier la mise en œuvre d'une stratégie de RSE

- Pourquoi mettre en place une telle démarche ? bénéfices ?
- Enjeux significatifs pour l'entreprise dans le secteur agroalimentaire
- Les facteurs de succès

4. Comment structurer son projet RSE ?

- Les étapes de mise en œuvre
- L'identification des parties prenantes et le recensement de leurs attentes
- La priorisation des enjeux

5. Comment intégrer la RSE dans l'organisation de l'entreprise ?

- La définition de la politique et des objectifs RSE
- L'exploitation des outils de la RSE (tableau des indicateurs, définition d'un plan d'actions, réflexion sur la définition de la communication).
- Parcours pour les coopératives (Exemple : label « coopérative so responsable », ...)

Intervenant : En cours de recrutement

Méthode pédagogiques & documents remis :

Outils : Diaporama (PPT), paper-board, documents internes

Méthodes pédagogiques : Apport théorique, ateliers participatifs

Documents remis : Livret stagiaire

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances.

Public :

Salariés : Directeur de coopératives, Responsable technique, qualité, tous salariés ayant à jouer un rôle dans le projet de Responsabilité Sociétale et dans la communication de ce dernier

Administrateurs : Président et membre du conseil d'administration

Prérequis :

Tarifs :

Administrateurs	Adhérent	Éligible Vivea	285€ HT / jour / Stagiaire + 115€ HT/jour / stagiaire pris en charge par Vivéa
		Non éligible Vivea	400€ HT /jour / Stagiaire
	Non Adhérent	Éligible Vivea	385€ HT / jour / Stagiaire + 115€ HT/jour / stagiaire pris en charge par Vivéa
		Non éligible Vivea	500€ HT /jour / Stagiaire
Salariés	Adhérent	400€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)	
	Non Adhérent	500€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)	

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

N° organisme de formation : 93130483113 - Coop de France Alpes Méditerranée référencé sur Datadock

Construire une démarche RSE

Jeudi 4 juin 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Bulletin d'inscription

À retourner à : cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 22 mai 2020

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Stagiaire	Statuts
Nom : Prénom : Fonction : Mail :	<input type="checkbox"/> Salarié adhérent <input type="checkbox"/> Salarie non adhérent
	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : Date de naissance :
	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Non Éligible Vivea
	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : Date de naissance :
<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Non Éligible Vivea	

Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCO

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le/...../2020

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

N° organisme de formation : 93130483113 - Coop de France Alpes Méditerranée référencé sur Datadock